

**Championnat Provincial
Qualification Jeux du Québec
21 janvier 2024**



www.camoplongeon.ca



Bonjour à tous, athlètes, parents, entraîneurs et officiels,

C'est avec plaisir que le Club de plongeon CAMO vous invite le 21 janvier prochain, à participer à notre compétition provinciale de qualification pour les Jeux du Québec – Sherbrooke 2024.

La compétition se tiendra à la Cité-Du-Sport de Terrebonne. Nous sommes très enthousiastes quant à la tenue de cet évènement et déploierons tous les efforts nécessaires afin de faire de cette journée de compétition un moment mémorable pour chacun.

Vous trouverez de plus amples informations dans ce document.

Au plaisir de vous voir en grand nombre le 21 janvier prochain !

*Leila Molnar, Francois I-Dulac et toute
l'équipe du Club de plongeon CAMO*

Endroit : Piscine de la Cité-du-Sport de Terrebonne
2485 Boulevard des Entreprises
Terrebonne, Québec
J6X 4J9
(450) 961-9295 Poste 440

Installations et équipement : Tour de 3m
2 tremplins de 3m
4 tremplins de 1m

Directrice de la compétition : Francois I-Dulac

Directeur technique de la rencontre : Leila Molnar

Juge-arbitre de la compétition : À déterminer

Date limite d'inscription : **Au plus tard le lundi 8 janvier 2024**

Veuillez faire parvenir votre formulaire d'inscription à Plongeon Québec par courriel à Ariane Lalancette à l'adresse suivante : technique@plongeon.qc.ca

Feuilles de plongeurs

Date limite : **Au plus tard le lundi 15 janvier 2024**

Les feuilles de plongeurs doivent être remplies électroniquement avec le « Dive Sheet Generator » de REZMAN et envoyées par courriel à etiennelb@camoplongeon.com

UN SEUL FICHER PAR CLUB S'IL-VOUS-PLAÎT

- Résultats :** Les résultats seront disponibles sur le site de Plongeon Québec
- Frais par épreuve :** 60\$ taxes incluses par inscription
60\$ taxes incluses par épreuve
- Paiement (3 options) :**
- Par argent comptant – avant la fin de la compétition
 - Par chèque à l'ordre de Plongeon Québec – avant la fin de la compétition
 - Par virement bancaire via l'adresse courriel suivante :
direction@plongeon.qc.ca – au plus tard 3 jours après la fin de la compétition
- Règlements :** Se fier aux manuels de règlements suivants :
- World Aquatics 2022-2025
<https://www.worldaquatics.com/rules/competition-regulations>
 - Diving Plongeon Canada
 - Plongeon Québec

Livre des Règlements Plongeon Québec - Frais d'inscription Q8

Si la date de courriel indique qu'un formulaire d'inscription a été envoyé en retard, celui-ci est accepté sur réception d'une amende de 15 \$ par jour ouvrable de retard jusqu'à concurrence de 150 \$.

Plongeon Québec remettra le montant total des amendes perçues pour les inscriptions tardives au comité. Si le club ne peut prouver que le formulaire d'inscription été envoyée avant la date limite, le club concerné sera assujetti à l'amende.

Livre des Règlements Plongeon Québec - Frais d'inscription Q9

Les frais d'inscription et d'épreuves doivent être payés en argent comptant ou par chèque, à l'ordre de Plongeon Québec, avant la fin de la compétition. Dans le cas d'un paiement par virement bancaire, le paiement sera accepté jusqu'à un maximum de trois (3) jours après la compétition. Le club hôte est responsable de récupérer les chèques avec le support du représentant de Plongeon Québec sur place. En cas de non-paiement dans les délais prescrits, une amende de 25 \$ par club sera facturée au profit de Plongeon Québec.

Les frais d'inscription peuvent être transférables d'un athlète à l'autre pour un même club lors du même championnat provincial. Les frais d'inscription ne sont pas remboursables (une fois le formulaire envoyé à Plongeon Québec) à moins de faire parvenir un papier du médecin à Plongeon Québec avant le début de la compétition. Toutefois, si un athlète doit être ajouté à la liste après la date, l'ajout pourra se faire moyennant une pénalité de 5 \$ par athlète.

Récompenses

- Médailles aux trois premières positions
- Rubans pour les 4^e, 5^e et 6^e positions

Nourriture

- Nourriture fournie pour les entraîneurs et les officiels
- Le restaurant du complexe sera ouvert pour les athlètes et les parents qui désirent acheter des repas ou des collations
- La nourriture sur le bord de la piscine n'est permise que pour les officielles et les entraîneurs. Nous vous prions de ramasser vos déchets et de les disposer dans les bacs appropriés (recyclage / poubelle)

Soulier sur le bord de la piscine

- Seuls les souliers de piscine n'ayant pas été porté à l'extérieur seront permis pour les officielles et les entraîneurs afin d'assurer la salubrité des lieux.
- Nous recommandons aux athlètes d'apporter des sandales et de laisser les bottes/chaussures dans les vestiaires.

Horaire de la compétition : Voir annexe 1

Hôtel : Voir annexe 2

Emplacement : Voir annexe 3

ANNEXE 1

Règlements de compétition

Les athlètes qui se sont classés premiers (médaille d'or) au 1m et/ou 3m au championnat canadien junior de l'année précédente sont exclus de la compétition.

- Les 3 bases CD (bases) doivent être de numéros et de lettres différents, à l'exception des chutes.
- Les 3 plongeurs sans limite de CD (optionnels) doivent être de numéros et de lettres différents. Les sauts ne sont pas acceptés.
- Le CD de la chute avant est de 1.0 et le CD de la chute arrière est de 1.1 au 1 mètre et au 3 mètres

Âge*	Sexe	Épreuve	plongeur avec limite CD	Plongeur au choix	Total
12-14	F / G	1m	3 CD max 5.4	2	5
12-14	F / G	3m	3 CD max 5.7	2	5
15-17	F / G	1m	3 CD max 5.4	2	5
15-17	F / G	3m	3 CD max 5.7	2	5

* L'âge des athlètes admissibles à la Finale provinciale des Jeux du Québec est déterminé comme suit :

- Avoir 12 ans au 15 février de l'année de la Finale provincial.
- Avoir 17 ans au 15 mars de l'année de la Finale provincial.

ANNEXE 2

HORAIRE DE LA COMPÉTITION

DIMANCHE 21 JANVIER 2024

L'horaire est sujet à changement en fonction du nombre de participants.

11h00 Ouverture de l'aire d'échauffement
12h30 Pratique pour tous
12h30 Réunion des entraîneurs et officiels
12h45 Pratique réservée pour les épreuves 1 et 2
13h20 Début des épreuves

Épreuves	1m	3m
1 et 2	Garçons 12-14 ans et 15-17 ans*	Filles 12-14 ans
3 et 4	Filles 12-14 ans	Filles 15-17 ans
5 et 6	Filles 15-17 ans	Garçons 12-14 ans et 15-17 ans*

* En fonction du nombre de participants, nous ajusterons l'horaire en jumelant ou séparant les catégories 12-14 ans et 15-17 ans.

Autre possibilité d'horaire :

Épreuves	1m	3m
1 et 2	Garçons 12-14 ans	Filles 12-14 ans
3 et 4	Garçons 15-17 ans	Filles 15-17 ans
5 et 6	Filles 12-14 ans	Garçons 12-14 ans
7 et 8	Filles 15-17 ans	Garçons 15-17 ans

Notez bien :

- Il y a aura une pratique réservée de 20 minutes avant chaque épreuve.
- Les remises des médailles se feront après chaque épreuve, pendant la pratique réservée suivante.

ANNEXE 2

HÔTELS

IMPERIA Hôtel Suites Terrebonne

2935 rue de la Pinière,
Terrebonne, QC, J6X 0A3
(450) 492-3336

L'hôtel se situe à 4 minutes de la piscine.

Microtel Inn & Suite by Wyndham Boisbriand

3000 Rue d'Annemasse,
Boisbriand, QC, J7H 0H7
(450) 231-7052

L'hôtel se situe à approximativement 15 minutes de la piscine

ANNEXE 3

EMPLACEMENT

Cité du Sport de Terrebonne
2485 Boulevard des Entreprises
Terrebonne (Québec), J6X 4J9

